



COLLÈGE MONTMORENCY

Bibliothèque

Locaux de travaux de groupe (TG) de la bibliothèque



Veillez vous procurer une clé au comptoir du prêt. **Carte étudiante obligatoire.**

Règles d'utilisation

- Ce lieu est strictement **réservé aux travaux scolaires** de groupe.
- La **nourriture est interdite**.
- Seules les boissons dans un contenant hermétique sont permises.
- Les chaises doivent rester dans le local.
- Au moins **deux (2) personnes** doivent travailler dans un local prêté.
- Il est défendu de quitter le local avec la clé et de le **laisser inoccupé**.

Heures de disponibilité

- Lundi au jeudi de **7 h 45 à 18 h 55**
- Vendredi de **7 h 45 à 17 h 55**

Responsabilité et frais

- L'étudiant(e) qui a emprunté la clé est responsable du local (propreté, quiétude des lieux) et du retour de la clé.
- Une clé perdue coûte **20,00 \$**.
- Une clé non remise coûte **10,00 \$**.

Avis

Les contrevenants devront s'identifier, quitter la bibliothèque sur demande et s'exposent à l'application de l'article 10.2 du règlement no 5 sur l'admission au collège.

Direction des affaires étudiantes et des relations avec la communauté

<https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/images/college/regles-et-reglements/reglement-5-admission.pdf>





**COLLÈGE
MONTMORENCY**

Bibliothèque